

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 291 Histoire de l'enfance et de la jeunesse en Occident Préalable : 24 crédits en histoire (3 crédits) Automne 2022		
Professeure : Louise Bienvenue Téléphone : 819 821-8000 poste 63211		Bureau : E5-3118 Courriel : Louise.Bienvenue@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

Cibles de formation

Se familiariser avec les jalons d'une histoire de l'enfance et de la jeunesse au Canada et en Occident dans une perspective d'histoire croisée. Explorer les problématiques et les sources à partir desquelles une telle histoire est mise en récit. Réfléchir à la façon dont les rapports de genre et de race modulent l'expérience historique de l'enfance et de la jeunesse. Apprivoiser les concepts en usage dans ce champ d'études.

Contenu

Après avoir rappelé les jalons d'une histoire des âges de la vie et des générations depuis Philippe Ariès, ce cours explore des thèmes caractéristiques de ce champ de recherche. Par exemple : le monde éducatif et son rôle dans l'« invention » de l'adolescence ; le phénomène des pensionnats et le drame particulier des écoles résidentielles autochtones ; la prise en charge de la jeunesse « irrégulière » par les institutions de régulation (tribunaux, écoles de réforme, orphelinats spécialisés, etc.) ; l'embrigadement de la jeunesse par les régimes politiques autoritaires ; la montée d'une expertise psychosantitaire destinée à l'enfance ; les associations militantes et les mouvements étudiants ; les loisirs urbains et autres formes de sociabilités juvéniles.

CALENDRIER DES SÉANCES

* Les textes et documents audiovisuels au programme sont accessibles sur le site Moodle du cours. On y retrouvera aussi une bibliographie thématique.

29 août 2022	<p>Présentation générale du cours</p> <ul style="list-style-type: none">• La jeunesse dans l'historiographie occidentale : historique du champ d'étude• Les objectifs du cours, le calendrier des séances et les modalités d'évaluation <p><u>Lecture suggérée :</u> Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot » dans <i>Questions de sociologie</i>, Paris, Éditions de Minuit, 1992, p. 143-154.</p>
5 septembre 2022	<p>Fête du Travail (le cours fait relâche)</p>
12 septembre 2022	<p>Un jeune âge « sous observation »</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Conférence d'Emmanuel Dellile, professeur à l'Université de Mainz (Allemagne) : « Histoire de l'adolescence et travail forcé sous le régime national-socialiste ».</p> <p>DEUXIÈME PARTIE L'historicité des âges de la vie et l'évolution des représentations de l'enfance. Réflexions autour de la thèse fondatrice de Philippe Ariès.</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Philippe Ariès, « Les âges de la vie », dans <i>L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime</i>, Paris, Plon, 1960 [1973] (extraits).</p>
19 septembre 2022	<p>De la Belgique au Québec en passant par la France : les mouvements de jeunesse et l'Action catholique spécialisée durant l'entre-deux-guerres</p> <p><u>Visionnement obligatoire :</u> Série « Chartrand et Simonne », <i>Épisode 1 : 1935-1940 - La rencontre</i> https://www.youtube.com/watch?v=GSrCGAdHOTw</p>
26 septembre 2022	<p>Devenir un homme : adolescences masculines et apprentissage de la masculinité</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Les collèges classiques au Canada français et la formation d'une élite masculine</p> <p>DEUXIÈME PARTIE <u>Lecture obligatoire :</u></p>

	Craig Heron, « The Boys and their Booze: Masculinities and Public Drinking in Working-class Hamilton, 1890-1946 », <i>Canadian Historical Review</i> , vol. 86, n° 3 (septembre 2005), p. 411-452.
3 octobre 2022	Élections provinciales (le cours fait relâche)
10 octobre 2022	Action de grâces (le cours fait relâche)
17 octobre 2022	<p>Fragilités de l'enfance</p> <p>PREMIÈRE PARTIE La protection de l'enfance « malheureuse » et les fondements de la sécurité sociale en Occident (mise en contexte)</p> <p>DEUXIÈME PARTIE Le débat autour des Orphelins de Duplessis, 25 ans plus tard : quel héritage ?</p> <p><u>Lectures obligatoires pour discussion en classe :</u> Thierry Nootens, « Mémoire, espace public et désordres du discours historique : l'affaire des orphelins de Duplessis, 1991-1999 », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 7, n° 3 (printemps 1999), p. 97-107.</p> <p>Micheline Dumont, « Le point de vue d'une historienne dans le débat sur "Les orphelins de Duplessis" », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 8, n° 1 (automne 1999), p. 174-179.</p> <p>Gilles Bourque, « Pour une éthique de la responsabilité collective », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 8, n° 1 (automne 1999), p. 180-182.</p> <p>Renée Joyal, « Autour des orphelins de Duplessis : textes de loi et rapport de commissions », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 8, n° 1 (automne 1999), p. 183-187.</p> <p>Bruno Roy, <i>Mémoire d'asile. La tragédie des enfants de Duplessis</i>, Montréal, Boréal, 1994 (extraits).</p>
24 octobre 2022	Semaine de relâche
31 octobre 2022	<p>À l'école des jeunes filles ou comment devenir une « femme dépareillée »</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Les écoles du bonheur et l'apprentissage de la féminité</p> <p>DEUXIÈME PARTIE <u>Discussion autour d'un témoignage (lecture obligatoire) :</u> Micheline Dumont, « Grandir au pensionnat » (texte inédit à paraître aux Éditions Remue-Ménage).</p>

7 novembre 2022	<p>L'école catholique du Québec et la formation des citoyen.ne.s</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Conférence d'Andréanne LeBrun, doctorante au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke : « La fabrique du citoyen "de demain" à l'école secondaire publique francophone du Québec (1940-1980) ».</p> <p>DEUXIÈME PARTIE <u>Discussion autour d'une lecture obligatoire :</u> Catherine Larochelle, « De missions et d'émotions : les enfants et la mobilisation missionnaire » dans <i>L'école du racisme. La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021 (extraits).</p> <p><i>Remise du 1^{er} essai sur Moodle (25 %)</i></p>
14 novembre 2022	<p>Entre embrigadement et résistance : la jeunesse face aux régimes fascistes européens</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Anne Malvano, « Le mythe de la jeunesse à travers l'image. Le fascisme italien » dans Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt, dir., <i>Histoire des jeunes en Occident</i>, tome 2, Paris, Seuil, 1996, p. 277-307.</p> <p><i>Remise du projet de votre travail de recherche (10 %)</i></p>
21 novembre 2022	<p>Protéger ou punir ? Histoire de la jeunesse déviante, XIX^e – XX^e siècles</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Willam Bush, « James Dean and Jim Crow: Boys in the Texas Juvenile Justice System in the 1950s » dans Mona Gleason, Tamara Myers, Leslie Paris et Veronica Strong-Boag, dir., <i>Lost Kids. Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and United States</i>, Vancouver-Toronto, UBC Press, 2010, p. 72-94.</p>
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 21 novembre au 9 décembre 2022 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
28 novembre 2022	<p>Jeunesses autochtones : regards sur soi et regards des autres</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Conférence d'Aude Maltais-Landry, doctorante à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, « Désapprendre pour mieux apprendre. Les défis de l'intégration de perspectives autochtones au sein de l'enseignement de l'histoire et de la géographie en milieux scolaires mixtes »</p>

	<p>DEUXIÈME PARTIE <u>Lecture obligatoire</u> : Sharon Wall, « Totem Poles, Teepees, and Token Traditions “Playing Indian” at Ontario Summer Camps, 1920-1955 », <i>The Canadian Historical Review</i>, vol. 86, n° 3 (2005), p. 513-544. <i>Project MUSE</i>, doi:10.1353/can.2005.0138.</p> <p><u>Visionnement obligatoire</u> : Radio-Canada, « Les pensionnats de la honte », 21 janvier 2013 : https://www.youtube.com/watch?v=_CKpBgwxWMk</p>
5 décembre 2022	<p>Turbulentes et troublantes années 1960 et 1970</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Des hippies et leurs communes. L’expérience contre-culturelle (avec Dorothee Perron)</p> <p>DEUXIÈME PARTIE <u>Discussion autour d’une lecture obligatoire</u> : François Ricard, <i>La génération lyrique</i>, Montréal, Boréal, 1994 (extraits), p. 19-22, 63-69, 161-169, 265-280.</p>
12 décembre 2022	<p>Des carabins des années 1950 aux carrés rouges du Printemps érable de 2012 : évolutions du mouvement étudiant au Québec</p> <p><u>Lectures obligatoires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Daniel Poitras, « Mettre en scène l’exclusion de l’histoire. Les femmes à l’université et le concours Miss Quartier latin (1950-1963) », <i>Revue d’histoire de l’Amérique française</i>, vol. 72, n° 3 (hiver 2019), p. 41-71. • Jean-Philippe Warren, « L’Opération McGill français. Une page méconnue de l’histoire de la gauche nationaliste », <i>Bulletin d’histoire politique</i>, vol. 16, n° 2 (hiver 2008, 97–115. https://doi.org/10.7202/1056138ar <p><u>Lecture facultative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Éric Bédard, « Le “pouvoir étudiant” dans les années 1960 » dans <i>Chronique d’une insurrection appréhendée. Jeunesse et crise d’Octobre. Nouvelle édition</i>, Québec, Septentrion, 2020, p. 25-51. <p><i>Remise de la dissertation (40 %)</i></p>
19 décembre 2022	<p>Synthèse générale du cours</p> <p>PREMIÈRE PARTIE Retour sur les principaux apprentissages</p> <p>DEUXIÈME PARTIE <u>Discussion autour d’un visionnement obligatoire</u> Michel Brault et Pierre Perreault, <i>L’Acadie, L’Acadie !?!</i>, ONF, 1971 https://www.onf.ca/film/acadie_acadie/</p> <p><i>19 décembre : remise du 2^e essai sur Moodle (25 %)</i></p>

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Type de travail	Date de remise	Pourcentage	
Deux essais de synthèse	Premier essai	7 novembre	25 %
	Deuxième essai	19 décembre	25 %
Un travail de recherche écrit portant sur un sujet au choix (approuvé par la professeure lors de la présentation du projet)	Projet	14 novembre	10 %
	Dissertation	12 décembre	40 %

- Sauf indication contraire, les travaux sont à remettre sur le site Moodle du cours.
- À chaque évaluation écrite, des points seront enlevés pour les fautes de français jusqu'à un maximum de 15 % de la note.
- Les retards non motivés dans la remise des travaux entraînent une perte cumulative de 5 % de la note par jour.
- Le plagiat sera pénalisé en conformité avec le règlement facultaire (voir informations détaillées ci-dessous).
- Vous trouverez les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et des bibliographies dans le guide de rédaction :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-étudiant/documents_officiels/1er_cycle/Guide_methodologique_version_avril_2022_final.pdf

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ÉVALUATIONS

1. DEUX ESSAIS DE SYNTHÈSE (2 x 25 % = 50 %)

Au cours du trimestre, vous aurez à produire deux courts essais de synthèse à partir d'une question. Ces essais doivent s'appuyer sur la matière du cours : les exposés magistraux, les lectures, les documents audiovisuels, les sources historiques analysés en classe ainsi que les conférences.

Premier essai (à remettre le 7 novembre sur le site Moodle, 25 %)

Qu'entend-on par la notion de « construction sociale des âges de la vie » ? Illustrez votre propos à partir de quelques exemples historiques. Ces exemples doivent témoigner de changements observés dans la définition des catégories d'âge et, en particulier, des rôles sociaux attribués à l'enfance et à la jeunesse au fil des ans. Donnez votre appréciation personnelle de ces changements historiques : s'agit-il, selon vous, d'évolutions ou de régressions ?

Deuxième essai (à remettre le 19 décembre sur le site Moodle, 25 %)

D'une manière générale, on peut distinguer deux grandes approches dans la façon d'aborder l'histoire de l'enfance et la jeunesse. Les groupes d'âge sont parfois appréhendés par les historiens et historiennes en tant **qu'objets** de l'histoire : on s'intéresse ainsi aux enfants et aux jeunes en tant que cibles des interventions adultes (éducation, traitement, encadrement, embrigadement, etc.). Cependant, les enfants et les jeunes sont parfois aussi présentés dans les travaux comme des **agents** historiques à part entière. Donnez des exemples qui illustrent ces deux approches historiques et formulez votre appréciation relativement aux avantages et aux limites de chacune.

Consignes pour la rédaction des essais de synthèse :

- Longueur de chaque essai : 5 pages, à interligne double, avant la bibliographie (Times New Roman, taille 12).
- Texte bien structuré comportant une introduction, un développement et une conclusion (l'usage de sous-titres est recommandé).
- On retrouvera minimalement dans chaque essai :
 - Trois références à des lectures obligatoires
 - Une référence à un document audiovisuel obligatoire
 - Une référence à une conférence présentée en classe

Critères d'évaluation de chaque essai

Variété et justesse de la matière mobilisée ; qualité et originalité des liens établis	/15 pts
Justesse de l'utilisation des notions et concepts en usage dans ce champ d'études	/5 pts
Qualité de la synthèse et clarté de l'expression écrite	/5 pts

2. UN TRAVAIL DE RECHERCHE : (10 % + 40 % = 50 %)

En lien avec la thématique de ce cours portant l'histoire de l'enfance et de la jeunesse au Canada et en Occident aux XIX^e et XX^e siècles, rédigez un travail de recherche sur un sujet de votre choix, approuvé par la professeure (des propositions de thèmes seront présentées en classe au début du trimestre).

1^{ère} partie : un projet avec bibliographie sommaire (à remettre le 14 novembre, 10 %)

C'est sur la base de ce document de 3 pages que la professeure approuvera votre sujet. Il devra comporter :

- L'identification du sujet retenu et de ses bornes chronologiques
- La formulation d'une brève problématique (question de recherche)
- Une idée générale du plan de la dissertation : titres et sous-titres

- Une bibliographie préliminaire comportant un minimum de 5 titres ciblés (éviter les ouvrages de synthèse) : monographie(s), chapitre de livre(s) et/ou article(s) publiés dans des revues savantes (la bibliographie ne doit pas dépasser une page)

2^e partie : une dissertation (à remettre le 12 décembre, 40 %)

Votre dissertation de 10 à 12 pages, à interligne double avant la bibliographie, comportera :

- Une introduction (présentant, entre autres, clairement la problématique), un développement et une conclusion
- Un appareil critique (notes infrapaginales) conforme aux normes du département d'histoire.
- Une bibliographie pertinente

Critères d'évaluation :

Qualité de l'argumentation et profondeur de l'analyse	/15 pts
Pertinence des études utilisées et richesse des exemples présentés	/10 pts
Clarté de la structure (cohérence du propos, division logique en parties et en sous-parties) ; conformité de l'appareil critique	/10 pts
Élégance et clarté de l'expression écrite	/5 pts

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Integrite-intellectuelle-Etudiants-Universite-de-Sherbrooke) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Antiplagiat-Service-de-soutien-a-la-formation-Universite-de-Sherbrooke).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
